



Binche, le 28 août 2017

## AVIS AUX RIVERAINS Fêtes de Septembre 2017

Madame, Monsieur,  
Chers Concitoyens,

Ces 8, 9 et 10 septembre, expositions, spectacles, brocantes, concerts, évènements... animeront le centre-ville à l'occasion des **Fêtes de Septembre 2017**.

Vous trouverez ci-joint un plan de la ville ainsi qu'un récapitulatif reprenant les rues interdites à la circulation et au stationnement selon un code couleur précisant quel jour et dans quelle tranche horaire.

Pour tout renseignement complémentaire, la Zone de Police Anderlues-Binche se tient à votre disposition au 064/31.16.60.

En vous remerciant de votre bonne attention, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

  
Guillaume SOMERS,  
Directeur Général

  
Laurent DEVIN,  
Député-Bourgmestre

## LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION SERONT INTERDITS :

### Du 08/09/2017 - 03h00 au 11/09/2017 - 16h00

- Grand Place
- Rue du Cygne
- Rue Notre Dame
- Avenue Charles Delière, tronçon compris entre la rue Notre Dame et la route de Mons
- Rue des 3 Escabelles
- Rue de la Hure
- Rue des Boucheries
- Rue du Biseau

### Du 08/09/2017 - 08h00 au 11/09/2017 - 12h00

- Route de Mons, tronçons compris entre la rue Régence et l'avenue Charles Delière

### Du 08/09/2017 - 16h30 au 10/09/2017 - 22h00

- Rue de Robiano, tronçon compris entre la rue St-Paul et la rue des Tanneries
- Rue du Pont de Bois

### Du 09/09/2017 - 04h00 au 10/09/2017 - 22h00

- Avenue Wanderpepen, tronçon compris entre la rue de Merbes et la rue des Récollets
- Rue des Récollets
- Rue Carlo Mahy
- Rue de Robiano, tronçon compris entre la rue des Tanneries et le 1<sup>er</sup> garage
- Rue Boussart
- Rue Buisseret
- Rue de la Gaiete
- Rue Notre Dame de Lorette
- Rue des Brasseries
- Rue de l'Oie
- Parking de l'Oie
- Rue de la Triperie
- Rue St-Paul, tronçon compris entre la Grand Place et le parking de l'AC
- Rue St-Moustier
- Parvis de la collegiale St-Ursmer
- Rue Haute
- Rue des Ecoliers
- Rue des Masures
- Rue Marche aux Herbes

### Du 09/09/2017 - 04h00 au 09/09/2017 - 15h00

- Avenue Charles Delière, tronçon compris entre la rue Notre Dame et l'immeuble n°133 (Station-service TEXACO)
- Rue des Archers, tronçon compris entre l'avenue Charles Delière et la rue Bard

### Du 09/09/2017 - 11h00 au 09/09/2017 - 18h30

- Rue St-Paul, tronçon compris entre le parking de l'administration communale et le Faubourg St-Paul
- Rue Faubourg St-Paul en son tronçon compris entre la rue St-Paul et la rue aux Mourdreux
- Rue aux Mourdreux

### Du 9/09/2017 - 14h00 au 09/09/2017 - 18h30

- Rue Faubourg du Posty, tronçons compris entre la rue Fontaine de Jouvence et la rue Haute

Zone	Stationnement et circulation interdits
<span style="color: red;">■</span>	Du 08/09/17 - 03h00 au 11/09/17 - 16h00
<span style="color: green;">■</span>	Du 08/09/17 - 08h00 au 11/09/17 - 12h00
<span style="color: purple;">■</span>	Du 08/09/17 - 16h30 au 10/09/17 - 22h00
<span style="color: yellow;">■</span>	Du 09/09/17 - 04h00 au 10/09/17 - 22h00
<span style="color: orange;">■</span>	Du 09/09/17 - 04h00 au 09/09/17 - 15h00
<span style="color: blue;">■</span>	Du 09/09/17 - 11h00 au 09/09/17 - 18h30
<span style="color: cyan;">■</span>	Du 09/09/17 - 14h00 au 09/09/17 - 18h30

	Bornes hydrauliques
	Bordures en béton/barrières
	Entrée/sortie des périmètres



